



Commune de
Verrières le
Buisson

Essonne

D
E
L'
E
N
V
I
R
O
N
N
E
M
E
N
T
É
T
A
T
I
N
I
T
I
A
L

D
I
A
G
N
O
S
T
I
C



mars 2016
Bureau d'études Urballiance

R
E
V
I
S
I
O
N
D
U
P
L
U



Le P.L.U. réglemente l'utilisation des sols, définit les règles de construction et encadre l'évolution de la commune

Il comprend :

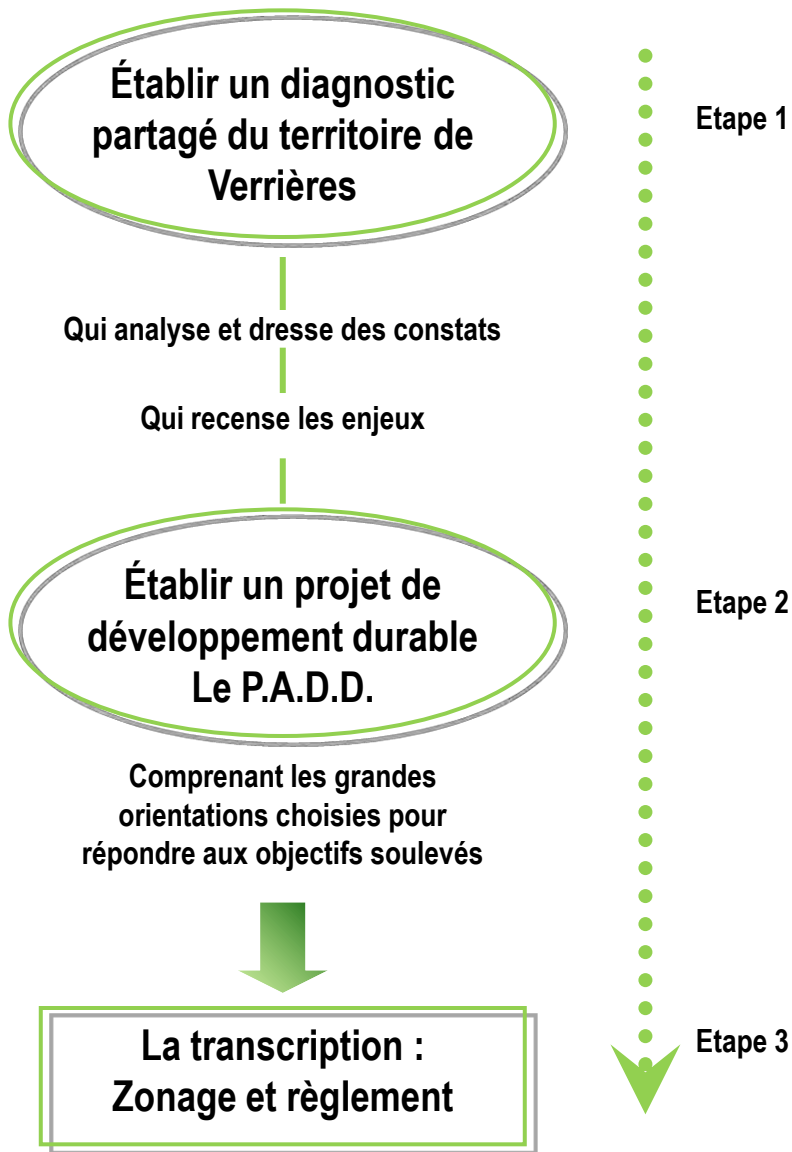
- un Rapport de Présentation qui comprend le diagnostic et l'état initial de l'environnement
- un Projet d'Aménagement et de Développement Durable, le P.A.D.D. et des Orientations d'Aménagement et de Programmation, les O.A.P.
- un Règlement et un Plan de zonage qui délimite les quatre zones définies par la loi :
 - zone urbaine : U
 - zone à urbaniser : UA
 - zone agricole : A
 - zone naturelle et forestière : N
- les Annexes avec les Servitudes d'Utilité Publiques

Qu'est ce qu'un Plan Local d'Urbanisme et quel est son contenu?





Démarche





État initial de l'environnement



Milieu Physique

Paysages et ambiances

Corridors écologiques

Faune - Flore

Espaces naturels protégés

Patrimoine culturel

*Risques naturels
et technologiques*



Milieu physique

une commune qui s'inscrit dans le relief du plateau de Villacoublay et de la vallée de la Bièvre

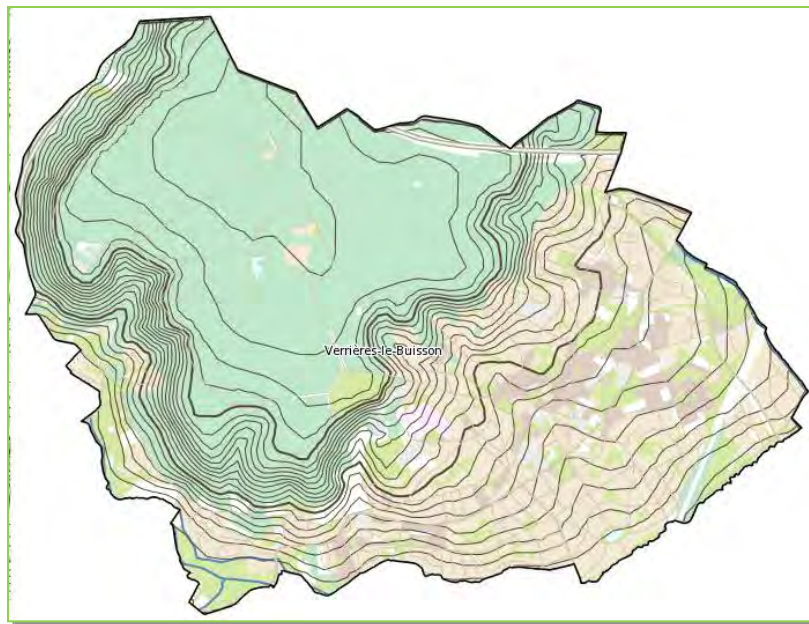
un milieu physique qui se compose de trois unités topographiques :

le plateau de Villacoublay occupé par l'espace boisé, autour de 170 mètres d'altitude

les coteaux densément plantés avec des pentes relativement douces à l'est et plus marquées à l'ouest

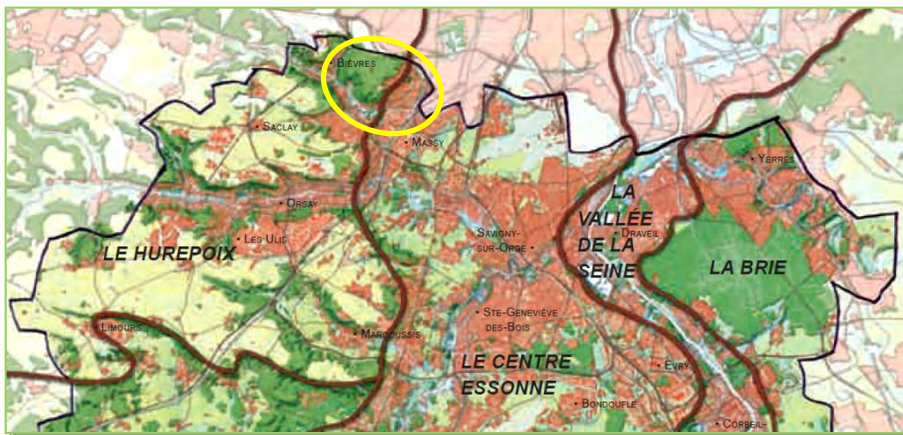
la vallée de la Bièvre, avec une altitude allant de 70 à 80 mètres, qui allie une double vocation : paysagère et urbaine

un sous sol composé de couches successives de sables de Fontainebleau, d'argiles à meulière et de marnes gypseuses reposant sur du calcaire





Paysages et ambiances



à l'échelle régionale, Verrières-le-Buisson fait partie de l'unité paysagère de l'agglomération parisienne qui occupe une cuvette centrée sur la ville de Paris traversée par deux grands cours d'eau, la Seine et la Marne

à l'échelle de l'Essonne, la commune est à la jonction de deux unités paysagères :

l'unité paysagère du Hurepoix pour la forêt de Verrières

l'unité paysagère du Centre Essonne pour l'espace urbain

un plateau constitué de denses futaies aux sous-bois riches avec une prédominance de chênes et de châtaigniers

un espace intime traversé par un réseau dense de chemins forestiers

une forêt raccordée à l'espace urbain via les chemins qui se greffent sur les voies communales

des coteaux entièrement boisés au niveau de la vallée à la Dame, des Rinsolles et de Vaupéreux, et partiellement urbanisés au nord

des coteaux qui ménagent quelques points de vue sur la vallée

la Vallée à la Dame – les Rinsolles, un site de projet





Paysages et ambiances



- Milieu arboré
- Milieu prairial
- Parc ou jardin
- Golf

une vallée au caractère urbain ponctuée par de très nombreux motifs naturels à travers les parcs, les squares, les jardins privés du tissu pavillonnaire et collectif

deux éléments naturels emblématiques au sein de l'espace urbain : l'arboretum et le lac Cambacérès

un paysage urbain ouvert et diversifié composé de nombreux bâtis remarquables

un habitat collectif peu perceptible depuis l'espace public car inséré au sein d'espace vert

des jardins familiaux constitutifs de l'identité verriéroise que la commune souhaite développer

une rivière, la Bièvre, source d'aménités diverses (promenade, continuité écologique, ...)



Corridors écologiques

les composants de la trame verte et bleue sur Verrières sont :

la forêt de Verrières, socle de la trame verte

des prairies principalement en lisière de bois

des parcs urbains

des mares

la Bièvre et le Ru des Godets : socle de la trame bleue

une volonté de restaurer certains corridors et d'améliorer leurs liaisons avec :

un renforcement de la liaison Bièvre / forêt de Verrières

une réflexion à conduire pour relier l'av. G. Pompidou, le ruisseau des Godets et le tissu végétal du milieu urbain

préservation de La Vallée à la Dame et des coteaux des Rinsolles, lieu servant de transition entre la Bièvre et la forêt





Faune - Flore

une biodiversité faunistique et floristique avec 882 espèces et sous espèces animales et végétales recensées

35 espèces menacées inscrites sur les listes rouges nationale, européenne et mondiale dont :

- ➔ 29 espèces animales menacées dont une majorité d'amphibiens
- 6 espèces végétales menacées avec une majorité d'orchidaceae

de nombreuses espèces animales sont présentes dans la Vallée à la Dame – coteaux des Rinsolles, dont plusieurs espèces déterminantes :

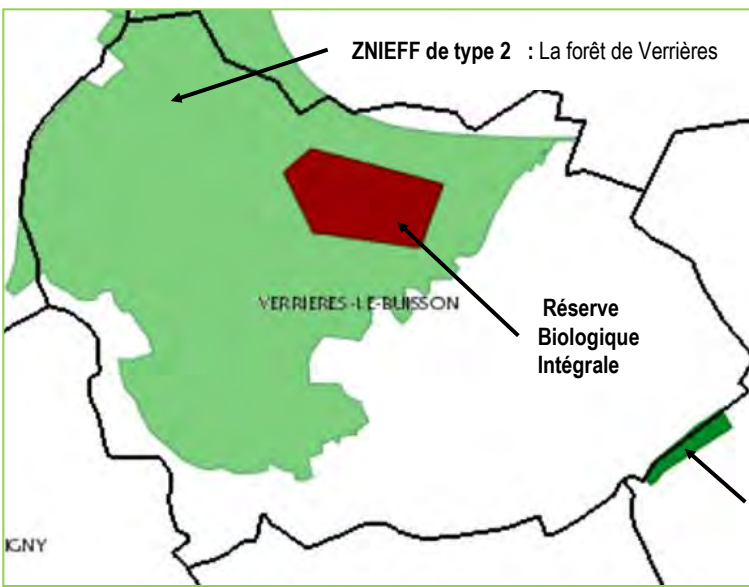
- ➔ le Blaireau, devenu assez rare en Île-de-France
- l'Onthophagus ovatus : petit scarabée
- deux espèces de libellules
- plusieurs espèces d'orthoptères
- le papillon des prairies

plusieurs espèces de coléoptères et d'amphibiens étudiées et suivies dans la forêt de Verrières

un patrimoine ornithologique sur le bassin de retenue de la Bièvre à Antony



Espaces naturels protégés



la forêt de Verrières :

une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique dont l'intérêt concerne principalement les insectes et notamment ceux liés à la décomposition du bois

une Réserve Biologique Intégrale avec un plan de gestion de trois mares afin de réaliser un suivi des amphibiens

un site inscrit

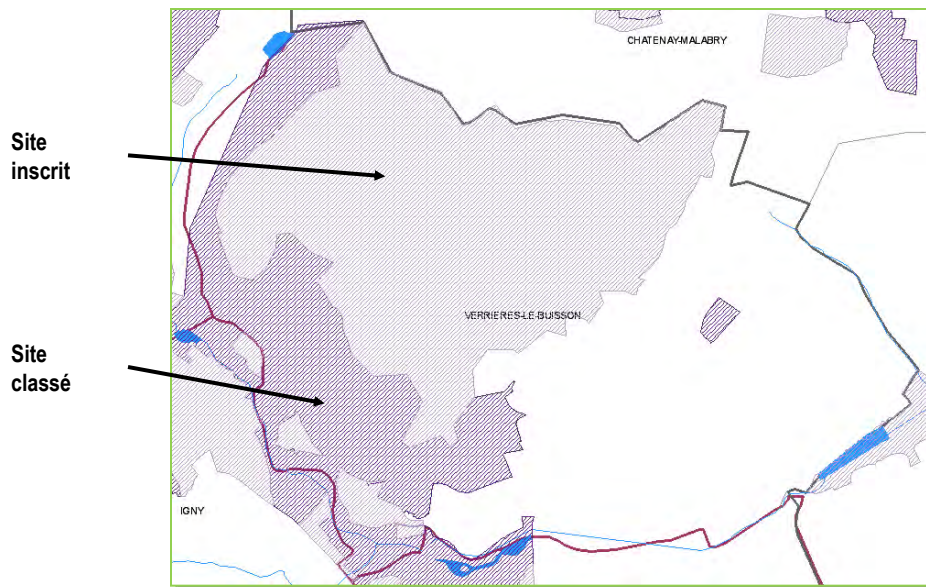
le bassin de retenue de la Bièvre à Antony :

une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique continentale, lieu de refuge et de reproduction d'oiseaux liés aux zones humides

une Réserve Naturelle Régionale qui abrite un ensemble de milieux variés et qui possède une grande richesse écologique notamment ornithologique

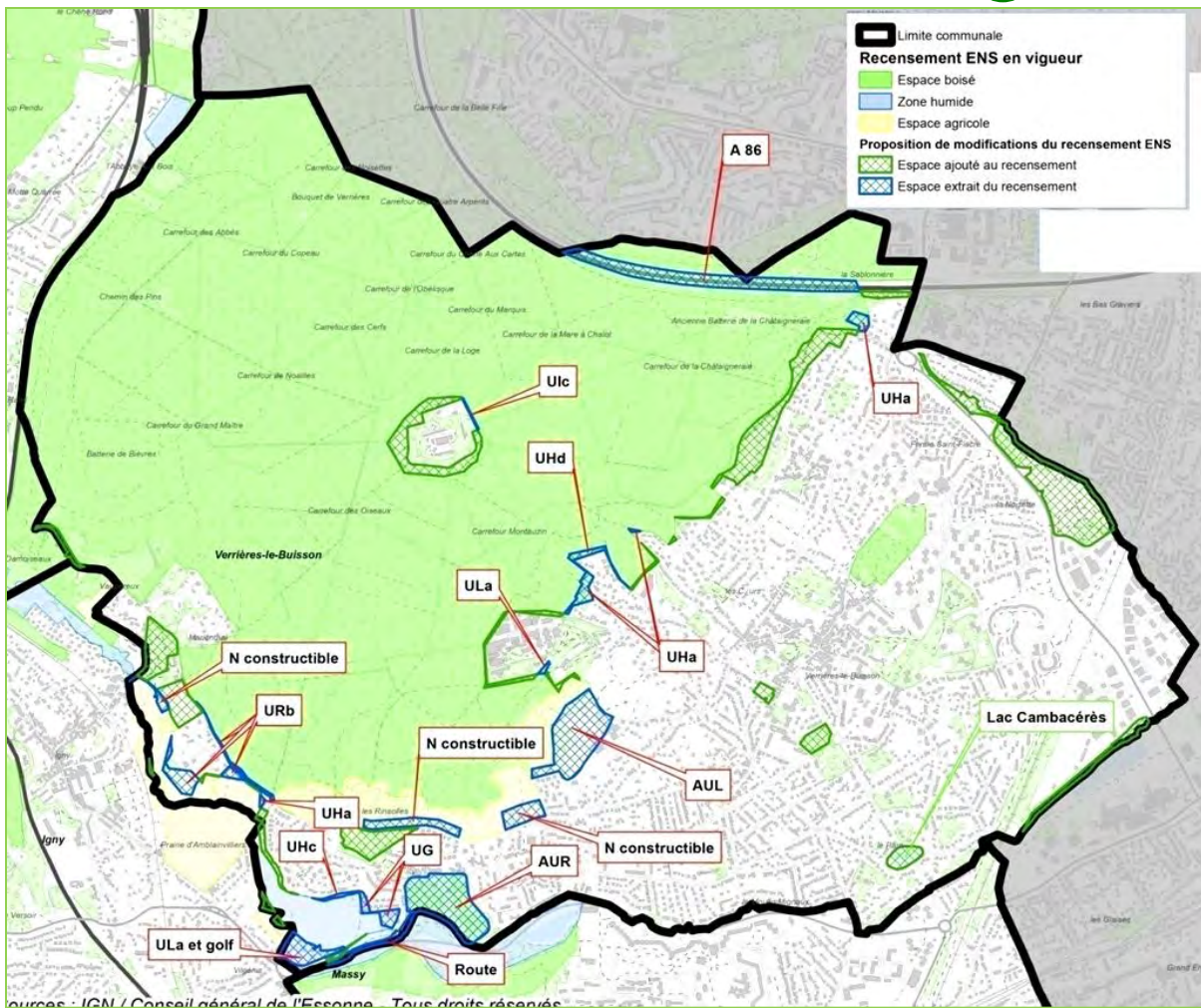
la vallée de la Bièvre :

un site classé depuis 2000





Espaces naturels protégés



un ensemble d'espace naturel sensible, ENS, sur la commune de différentes natures : boisé, humide, agricole

un périmètre en cours d'évolution avec notamment l'ajout du Lac Cambacérés et du parc de la Noisette



Patrimoine culturel

un site classé à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques : les gisements préhistoriques au sein de la forêt

deux monuments inscrits à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques : le Château de Vilmorin et l'Église Notre-Dame de l'Assomption

un site classé au titre du patrimoine : les dépendances, le parc et les jardins du Château de Vilmorin

un nombre important d'éléments qui présentent un intérêt historique et architectural dont :

- la Maison Vaillant, le centre culturel Malraux
- la Maison du Cadran, le Château Régnier
- le Château d'Amblainvilliers
- la Résidence de l'Ancienne Poste
- le Colombier, le Moulin de Grais
- le lavoir, rue de Migneaux

le centre ancien de Verrières et le hameau d'Amblainvilliers, un tissu traditionnel, témoin de l'histoire
le quartier du Lac comprend de nombreuses constructions remarquables

mise en place d'un ensemble de balade du patrimoine en dix étapes pour découvrir l'architecture de la commune





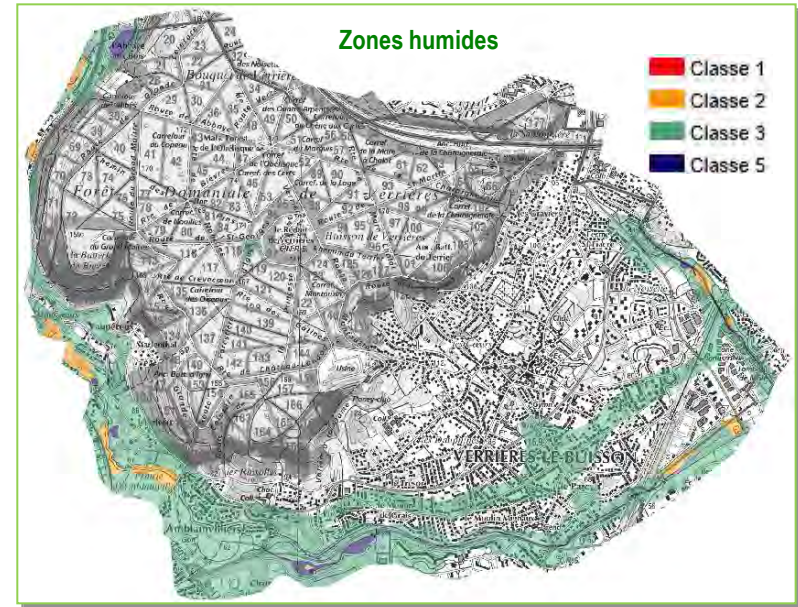
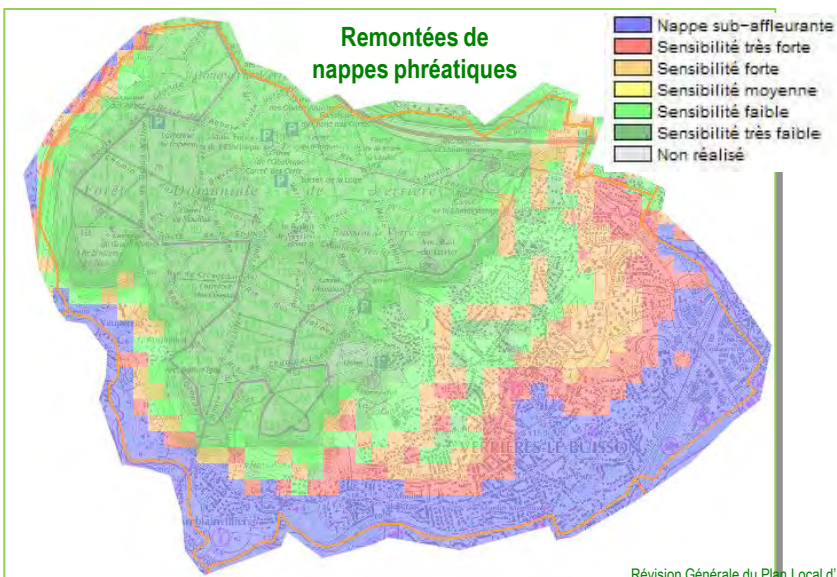
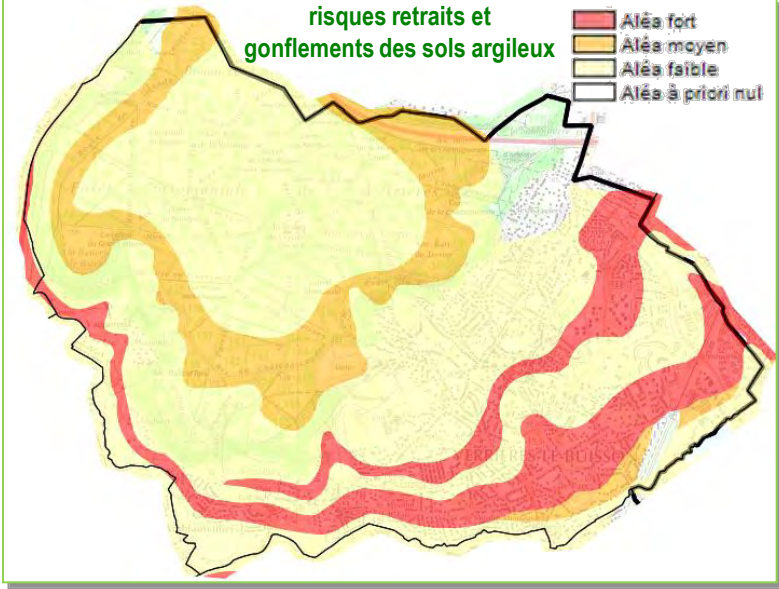
Risques naturels

des risques de mouvements de terrains liés aux retraits et gonflements des sols argileux

des risques d'inondation par remontée de la nappe phréatique

un PPRn Inondation sur la vallée de la Bièvre prescrit par arrêté préfectoral en 2002, est en cours d'élaboration

10 arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle dont 6 liés à des inondations et 4 à des mouvements terrains



REVISION
DU
PLAN



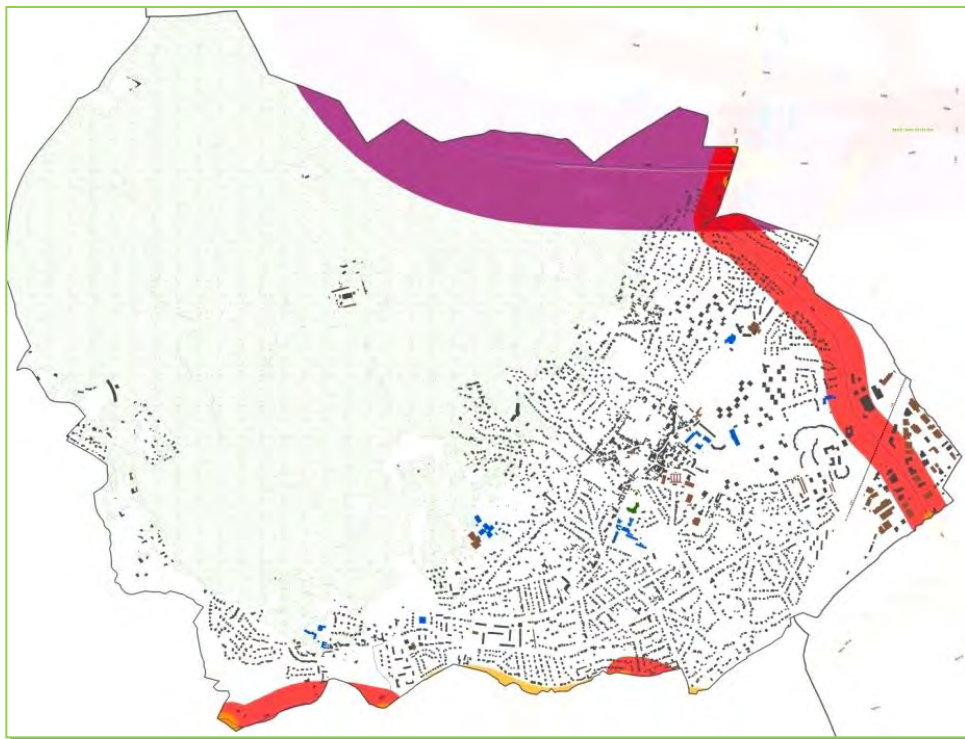
Risques technologiques

26 entreprises répertoriées dans la base de données BASIAS, dont 7 ne sont plus en activité, ayant eu une activité potentiellement polluante

un site référencé dans la base de données BASOL recensant les sites et sols pollués appelant une action des pouvoirs publics : site aérospatiale Matra Missiles, route des Gâtines et aujourd'hui entièrement réhabilité et accueillant un centre de congrès

un territoire urbain peu impacté par les voies classées bruyantes : A86 et RD60 (av. G. Pompidou)

le quartier d'Amblainvilliers concerné par le transport des Matières Dangereuses par canalisation le long de la route de Bièvre, rue E. d'Orves et rue du Lavoir



Diagnostic territorial



*Occupation des sols
et son évolution*

Organisation spatiale

Morphologie urbaine

Démographie

Activité – emploi

Habitat

Équipements

Dynamisme économique

Déplacements – Structure viaire

Documents de référence

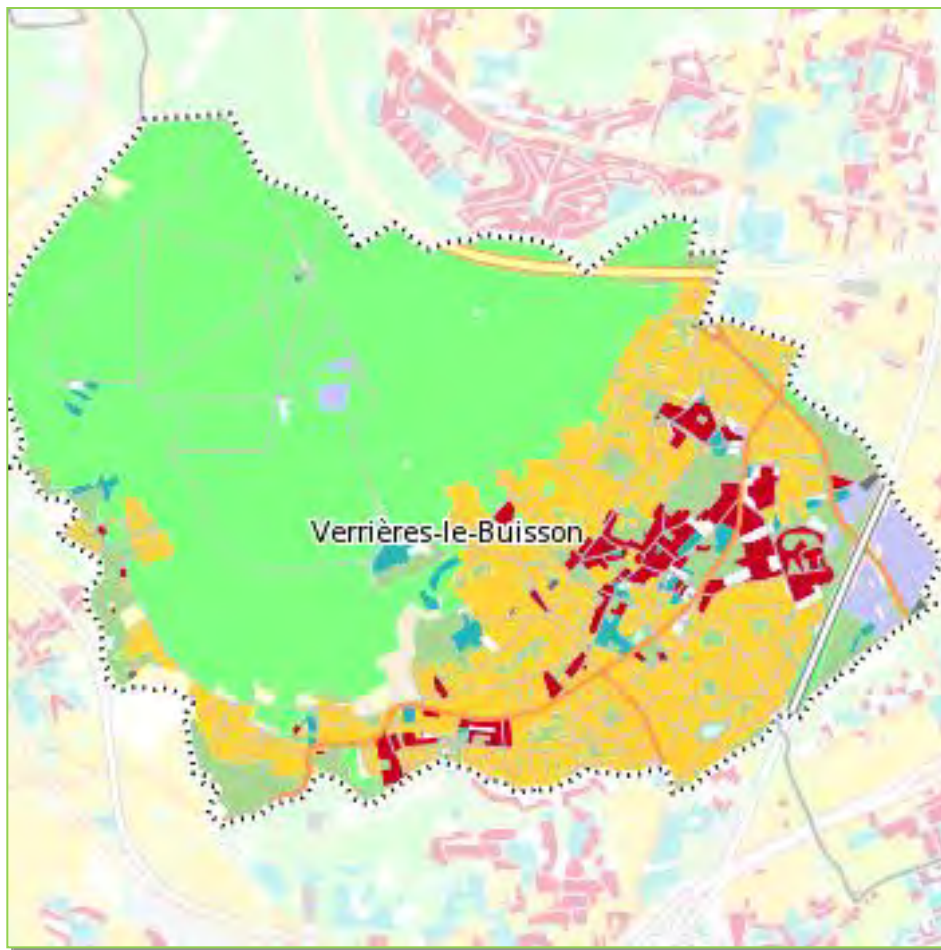


Occupation du sol

536 ha d'espace rural, soit 54% du territoire, dont 95% d'espaces boisés

344 ha d'espace urbain, soit 34% du territoire, dont 69% d'habitat individuel

117 ha, soit 12%, correspond à de l'espace urbain ouvert avec une très faible densité par rapport à la parcelle



Occupation du sol en hectares		Surface 2012
1	Forêts	514,45
2	Milieux semi-naturels	12,11
3	Espaces agricoles	7,80
4	Eau	2,08
Espaces agricoles, forestiers et naturels		536,44
5	Espaces ouverts artificialisés	117,82
Espaces ouverts artificialisés		117,82
6	Habitat individuel	239,11
7	Habitat collectif	43,70
8	Activités	20,46
9	Equipements	17,70
10	Transports	22,43
11	Carrières, décharges et chantiers	1,28
Espaces construits artificialisés		344,68
Total		998,94



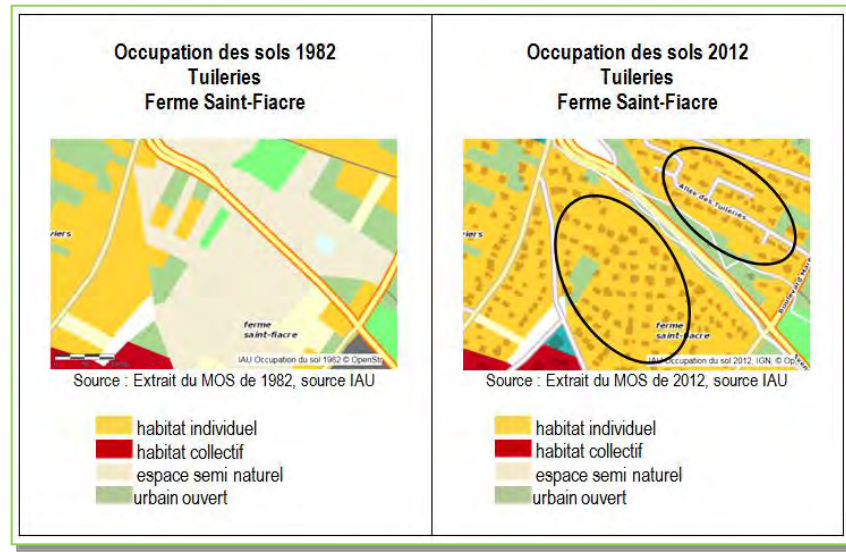
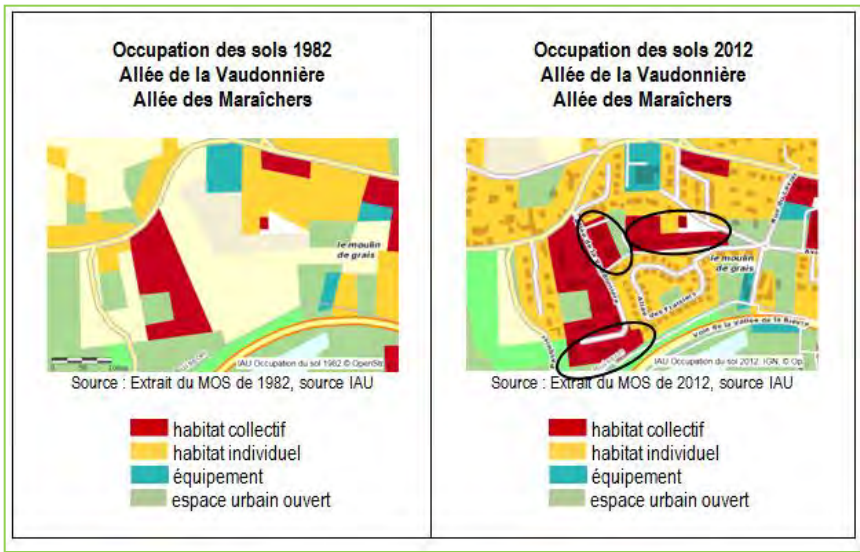
Evolution de la destination des sols entre 1982 et de 2012

L'habitat collectif a légèrement progressé :

➔ 39 ha en 1982 / 43 ha en 2012
une augmentation de 12%
principalement sur des espaces urbains ouverts

L'habitat individuel a également augmenté :

➔ 175 ha en 1982 / 239 ha en 2012
une progression de 37% sur des espaces urbains ouverts ou semi naturels



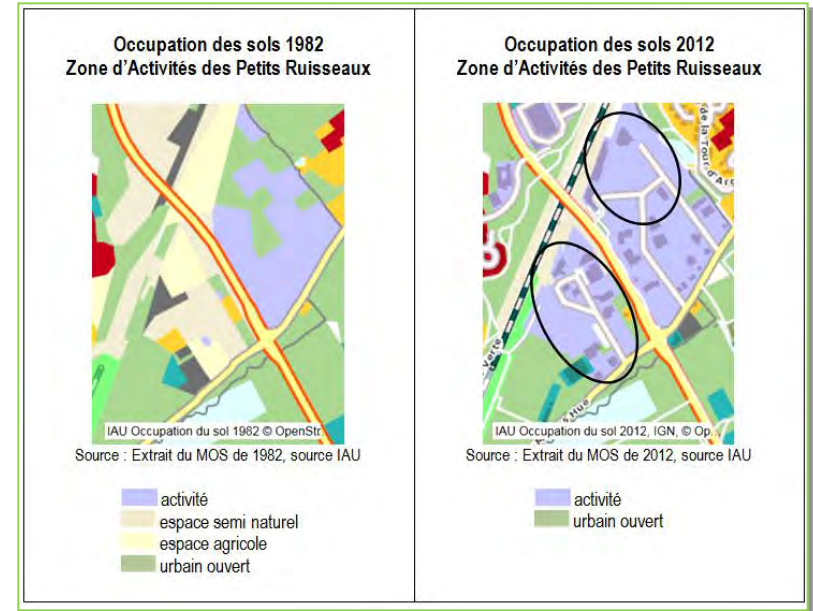
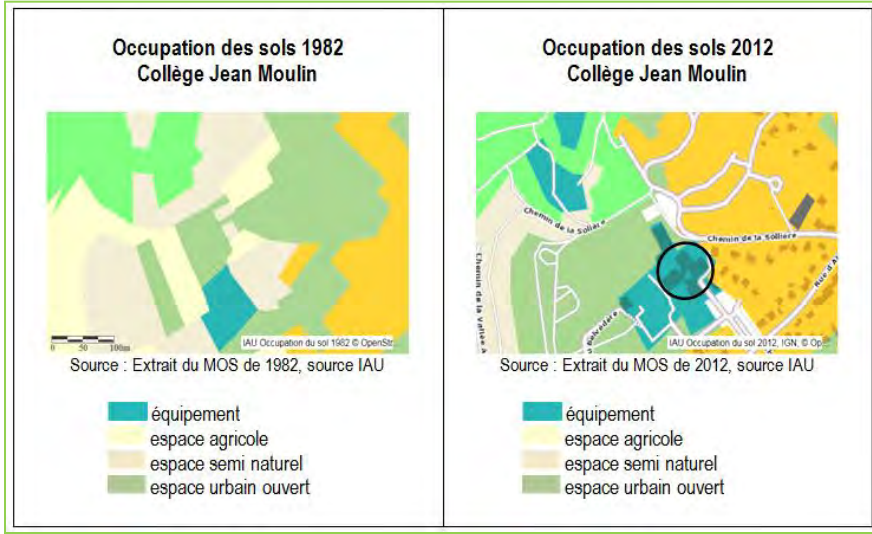
Evolution de la destination des sols entre 1982 et de 2012

Les équipements ont très sensiblement progressé :

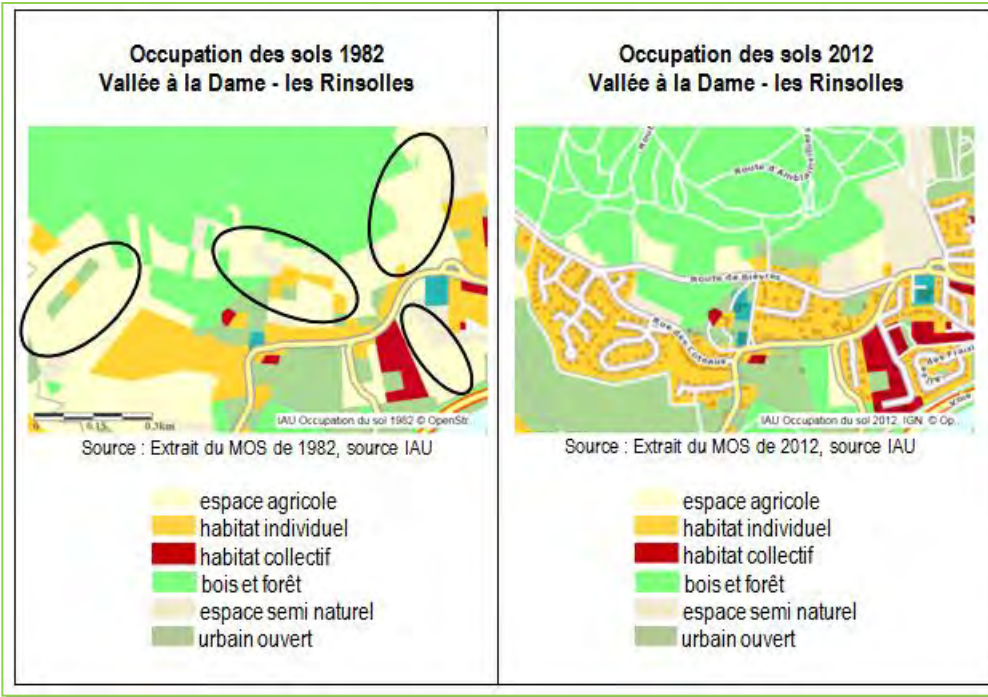
➔ 12 ha en 1982 / 17 ha en 2012
une augmentation de 41% sur des espaces urbains ouverts

Les activités économiques ont doublé :

➔ 10 ha en 1982 / 20 ha en 2012
une progression sur des espaces urbains ouverts



Evolution de la destination des sols entre 1982 et de 2012



L'espace agricole a très sensiblement diminué :

➔ 37 ha en 1982 / 7 ha en 2012
une diminution de 75% au profit de l'espace urbanisé, des espaces semi naturels et des bois

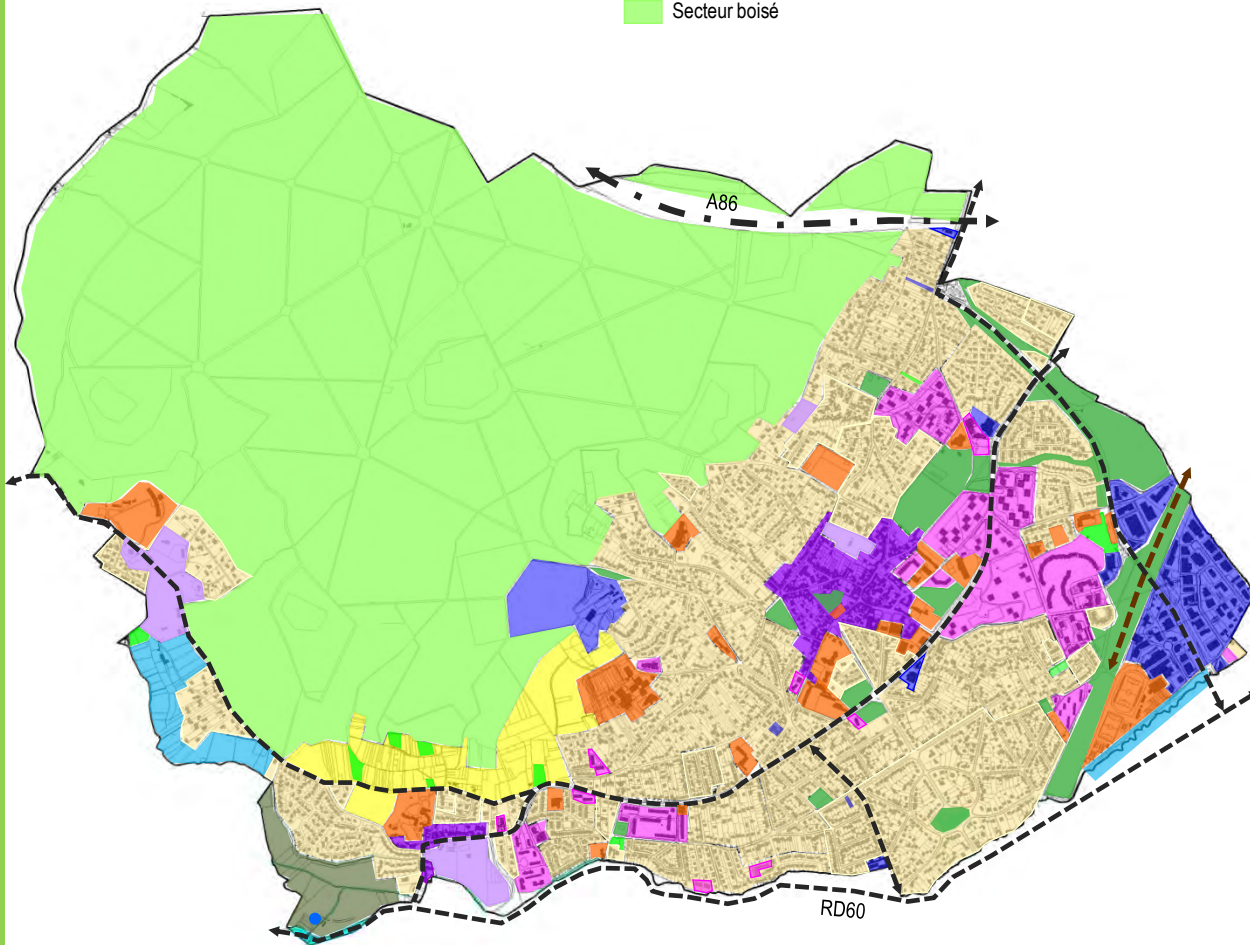
Les bois et forêts restent stables :

➔ 514 ha en 1982
514 ha en 2012



Organisation spatiale

- Secteur d'habitat pavillonnaire
- Secteur d'habitat collectif
- Secteur d'habitat ancien contigu
- Grande propriété
- Secteur d'équipement public ou privé
- Secteur d'activités économiques
- Golf
- Secteur naturel accueillant diverses activités à dominante agropastorales
- Secteur naturel humide
- Espace vert
- Jardins familiaux
- Secteur boisé



deux entités bien distinctes :
naturelle / urbaine

une prédominance de l'habitat
pavillonnaire sous différentes
formes

un pôle d'habitat collectif à l'est
avec une forte prégnance du
végétal

un centre ancien au cœur du
tissu urbain

un pôle d'activités qui se situe
en entrée de ville au Sud-Est

une concentration
d'équipements en centre ville

des espaces verts d'envergure



Morphologie urbaine : le parcellaire bâti

4 formes de parcellaires réparties sur l'espace urbain :

des parcelles de formes et de taille régulières qui correspondent aux lotissements

une trame en lanière qui a été divisée au fil du temps

un parcellaire de grande taille qui accueille des immeubles

des parcelles assez grandes, aux formes rectangulaires sur les ZA





Morphologie urbaine : le bâti

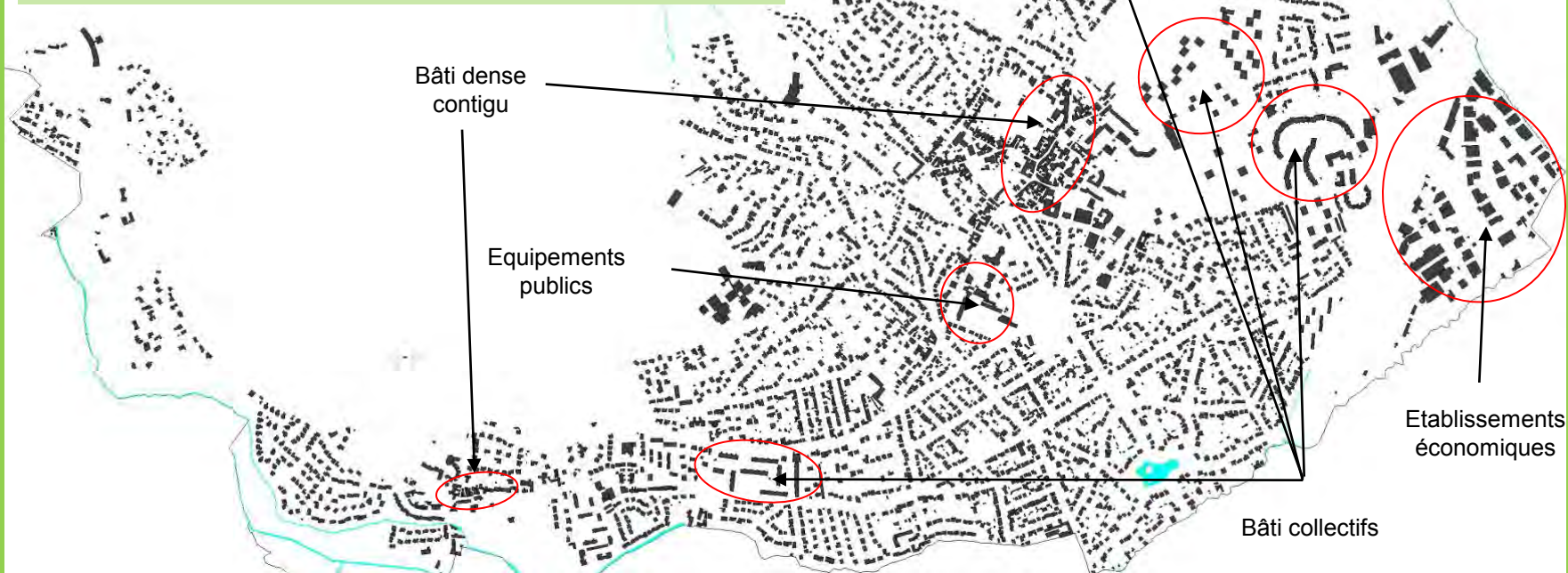
4 formes de bâti réparties sur l'espace urbain :

le pavillonnaire, une forme prédominante au sein du tissu urbain

un bâti dense contigu formant des fronts urbains homogènes au niveau du centre ancien et du hameau d'Amblainvilliers

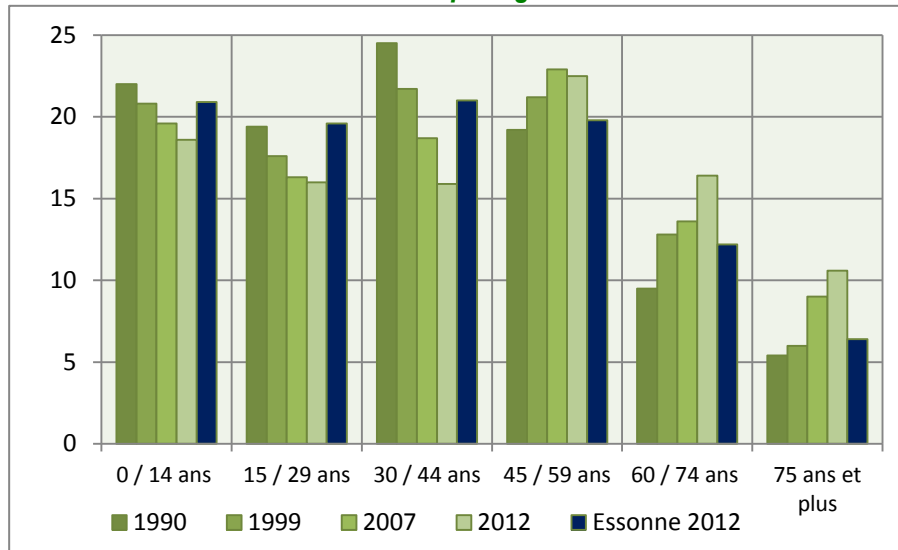
le collectif avec des formes et des volumes variés, réparti sur l'ensemble du territoire communal

les équipements publics et les établissements économiques, disséminés sur le territoire, se démarquent par l'importance de leur taille ou de leur forme

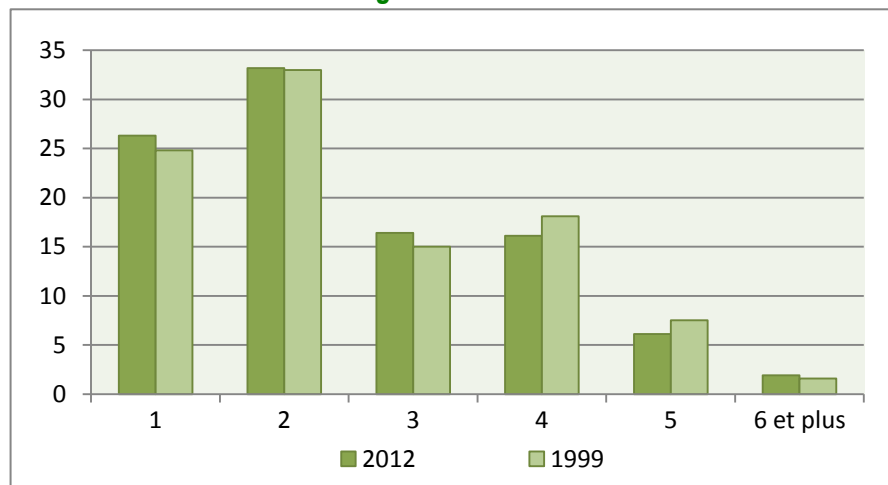




Évolution de la structure par âge entre 1990 et 2012



Taille des ménages en % entre 1999 et 2012



Dynamisme démographique

une légère diminution de population depuis 1999

un solde naturel annuel systématiquement positif
un solde migratoire annuel négatif depuis 1990
qui n'est plus compensé par le solde naturel depuis 1999

une population vieillissante et plus âgée que celle du département de l'Essonne

un nombre moyen de personnes par ménage qui diminue, et qui suit celui du département de l'Essonne

une augmentation des ménages d'une personne



Activité et Emploi

Emploi et taux de chômage

	1999	2007	2012
Population active totale	7 252	7 315	6 902
Emplois présents sur la commune	3 415	3 743	3 845
Nombre de chômeurs	471	366	592
Taux d'emploi	65,9	69,8	65,8
Taux d'emploi du Département	65,7	68	67,6
Taux de chômage	6,4	5,0	8,6
Taux de chômage du Département	9,5	8,7	10,4

une importante variation de la population active entre 1999 et 2012

une légère augmentation des emplois sur le territoire communal mais des migrations alternantes qui demeurent

un taux de chômage inférieur à celui de l'Essonne

une très légère diminution des actifs verriérois travaillant sur la commune

une prédominance de "cadres, professions intellectuelles supérieures" et de "professions intermédiaires"

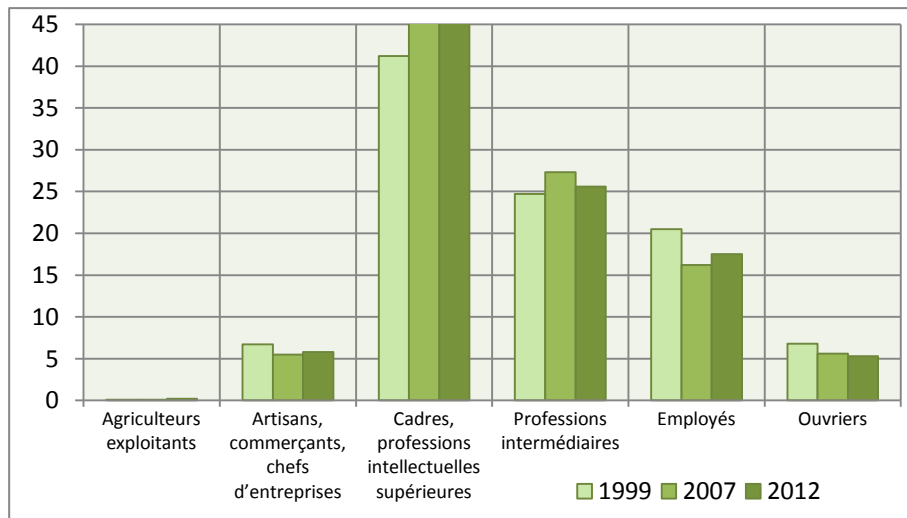
une légère diminution de la voiture comme mode de déplacement domicile / travail au profit des transports en commun

une diminution du nombre de ménages possédant deux voitures ou plus

une augmentation de la moyenne des revenus imposables des foyers fiscaux imposés

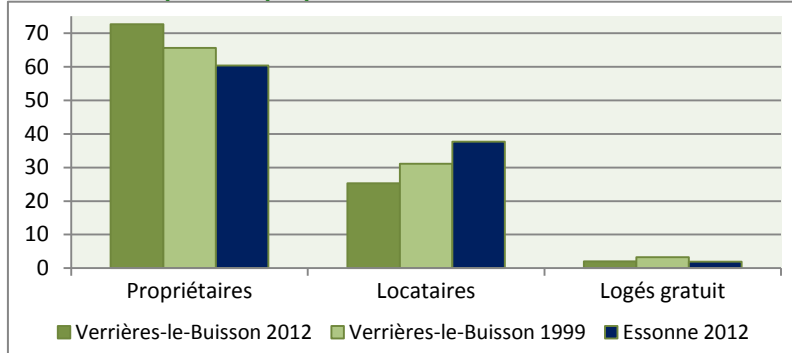
une diminution du nombre des foyers fiscaux imposés

Evolution des CSP entre 1999, 2007 et 2012

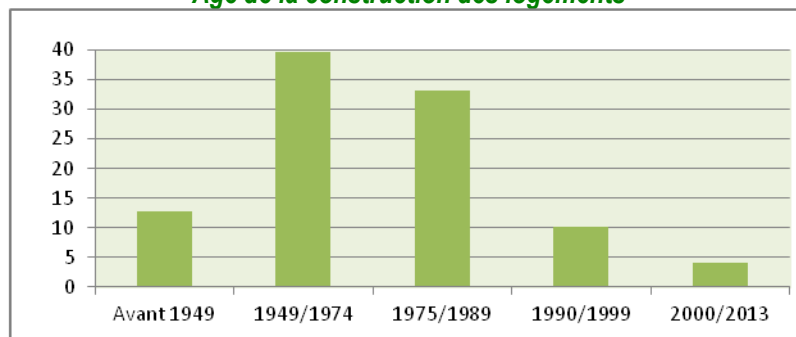




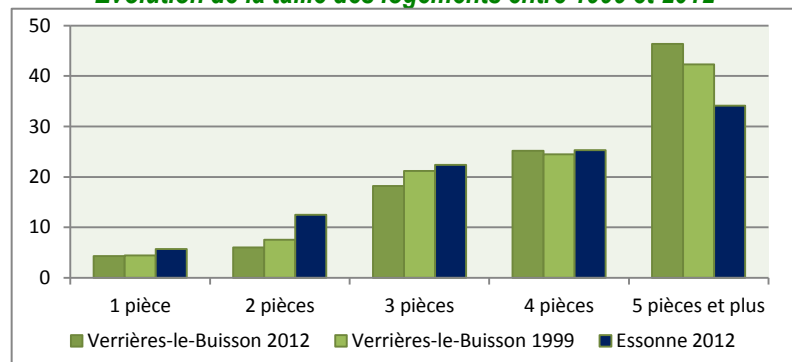
Habitat



Âge de la construction des logements



Évolution de la taille des logements entre 1999 et 2012



une augmentation de la construction de logements supérieure à l'évolution démographique communale

une large majorité de maisons individuelles qui confère à la commune un véritable caractère pavillonnaire

une part de propriétaire très fortement majoritaire

une commune qui garde davantage ses habitants

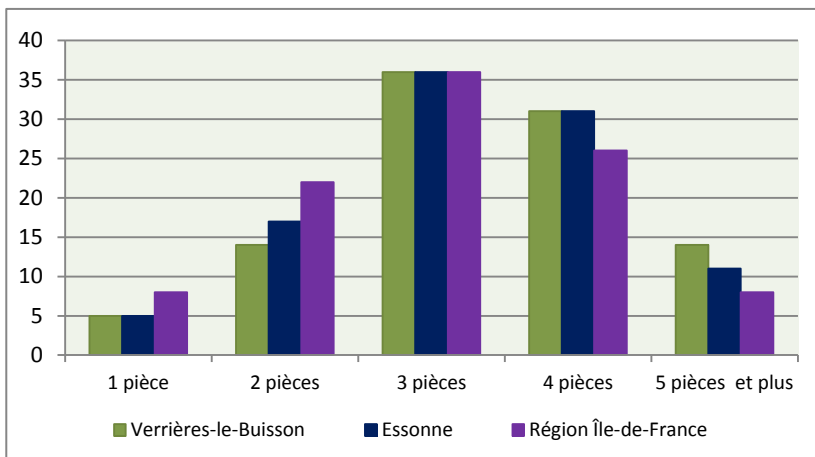
un parc de logements principalement construit entre 1949 et 1989 (70%)

une majorité de très grands logements



Habitat social

Taille des logements en 2012



un nombre de logements locatifs sociaux représentant 18,78% des résidences principales en 2015, répartis sur l'ensemble de l'espace urbain

un parc géré par 11 bailleurs avec 2 importants bailleurs : SA HLM SOGEMAC et Emmaüs Habitat qui regroupent 45% du parc social verriérois

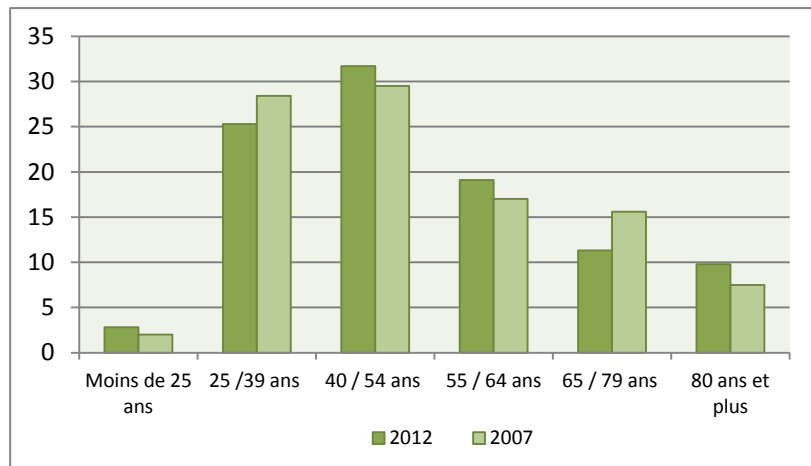
un parc essentiellement constitué de 3 et 4 pièces avec une demande de petits logements et une proportion de ménages d'une personne

un léger vieillissement des titulaires des contrats de location

un loyer au m² inférieur à celui de l'Île-de-France mais légèrement supérieur à celui de l'Essonne

des projets de construction et de conventionnement avec la volonté d'accroître le parc social

Age des locataires entre 2007 et 2012





Equipements

- Équipement administratif communal
- Crèche
- ▲ Centre de loisirs
- Ecole
- ▲ Ecole privée
- Collège
- ★ Équipement sportif / loisirs
- Espace vert public
- Équipement culturel / loisirs
- Équipement social / santé
- ▲ Maisons de retraite
- ★ Fondation la vie au grand air
- La poste
- Golf
- Cimetière
- Déchetterie



un taux d'équipements satisfaisant avec une bonne représentativité des différents types d'équipements

une concentration des équipements autour du centre ville

de nombreux équipements accessibles aux PMR

de nombreux lieux d'accueil pour la petite enfance qui répondent bien à la demande des familles

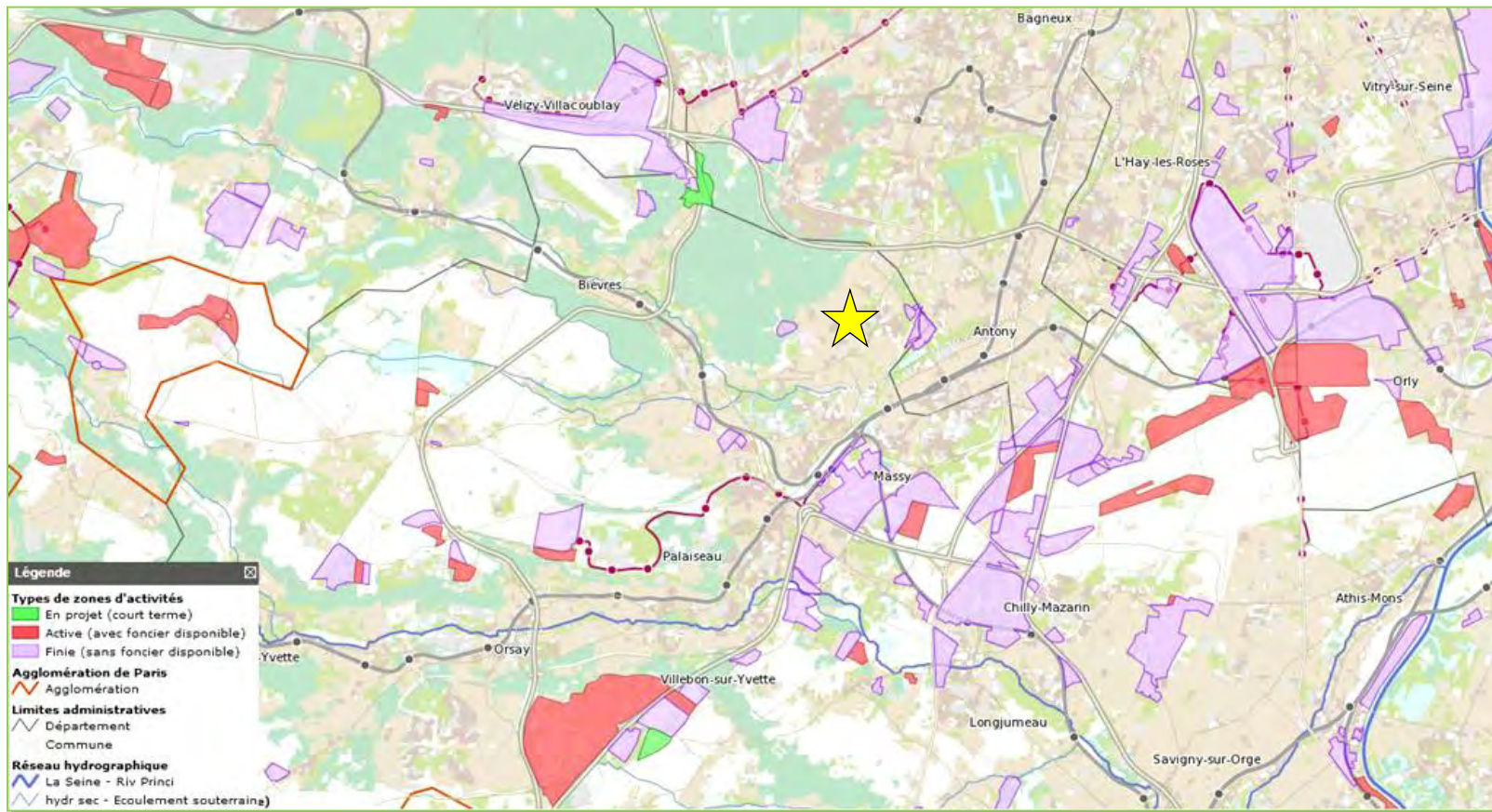
des effectifs scolaires maternels qui diminuent et élémentaires qui augmentent depuis 2012

des bâtiments scolaires en bon état

une grande diversité d'activités culturelles et de loisirs via 5 équipements dont un en rénovation : le Colombier

de nombreux équipements sportifs accueillant une grande diversité d'activités

une commune relativement moins bien dotée en professionnels de santé qu'au niveau départemental

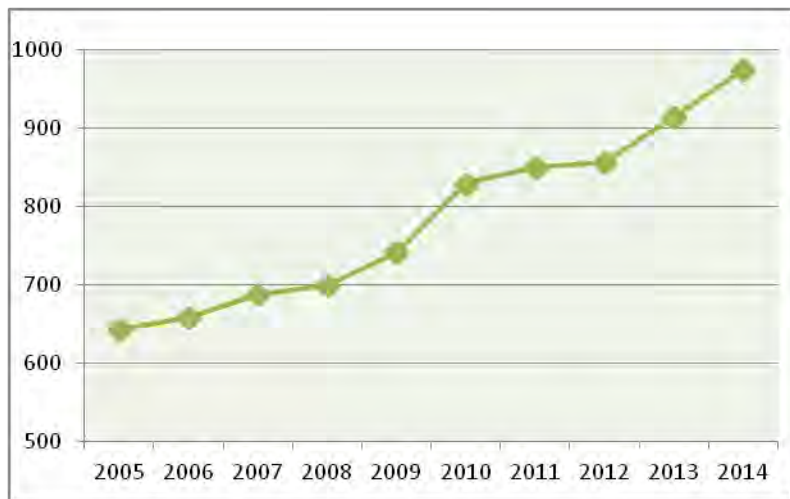


une commune entourée par des pôles économiques très importants : Massy, Antony, Châtenay-Malabry, ...



Economie

Nombre d'entreprises entre 2005 et 2014



une constante augmentation du nombre d'entreprises sur le territoire communal avec une progression de 51% entre 2005 et 2014

une forte représentation des secteurs du commerce, des transports et des services divers suivie par celui de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale

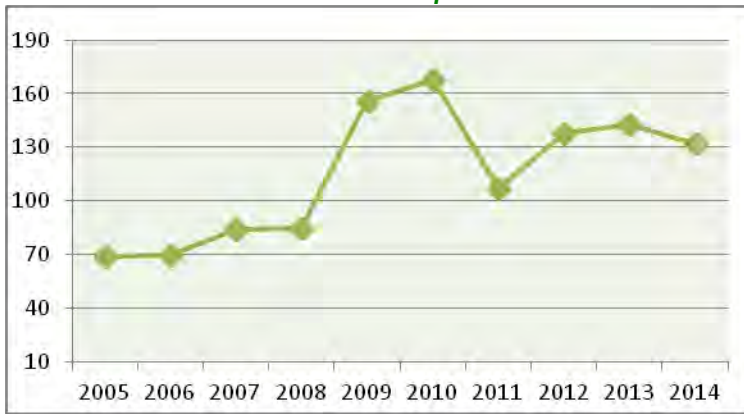
Nombre d'entreprises par secteur d'activité en 2014

Industrie	4,6 %
Construction	8,2 %
Commerces, Transport, Services divers	71,1 %
Administration publique, Enseignement, Santé, Action sociale	16,1 %

une surreprésentativité du secteur tertiaire par rapport à son environnement proche



Création d'entreprises



Age des entreprises au 1er mars 2014

Moins de 1 an	11,1 %
1 an	8,2 %
2 ans	7,9 %
3 ans	9,0 %
4 ans	8,1 %
5 ans	4,8 %
6 à 9 ans	15,9 %
10 ans et plus	35,0 %

Pourcentage d'établissements par tranche d'effectif salarié en 2014

0 salarié	74,0 %
1 à 9 salariés	19,9 %
10 à 19 salariés	2,8 %
20 à 49 salariés	2,6 %
50 salariés et plus	0,7 %

un taux de création d'entreprises inférieur aux structures supracommunales dont Verrières fait partie ou qui l'entourent






une ancienneté des entreprises plus importante sur Verrières que sur les C.A. avoisinantes et le département de l'Essonne

un tissu économique communal constitué au trois quart de TPE, tout comme les autres entités supracommunales dont elle fait partie ou qui l'entourent



Economie



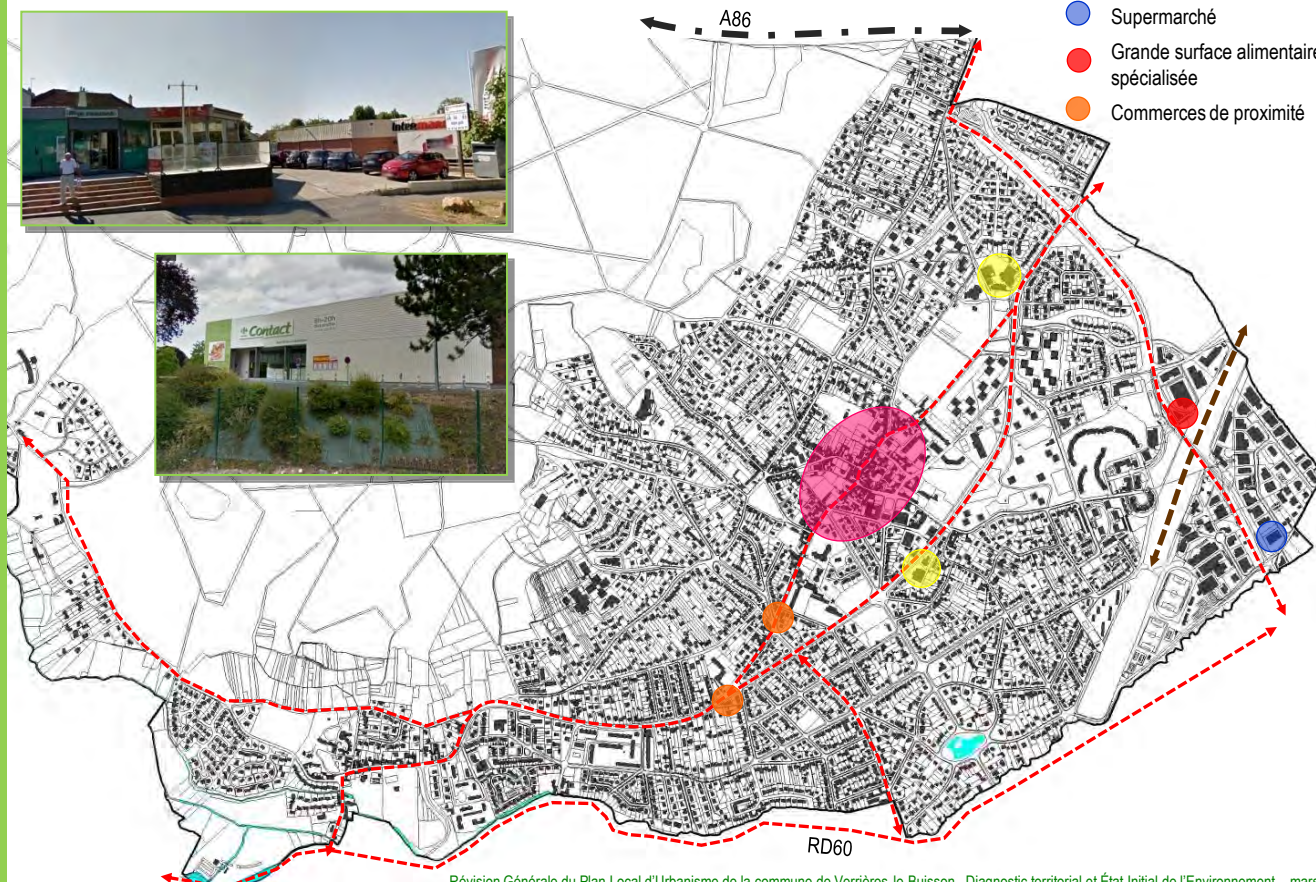
-  Polarité composée de commerce de proximité
-  Polarité composée d'un supermarché et de commerces
-  Supermarché
-  Grande surface alimentaire spécialisée
-  Commerces de proximité

un tissu commercial constitué d'une centaine de commerces de proximité et de trois supermarchés de gamme identique

une polarité en centre ville constituée d'un tissu commercial classique avec une rénovation de son espace public pour accroître son attractivité

une polarité avec comme locomotive un supermarché, située au cœur d'un secteur à dominante d'habitat collectif

un supermarché isolé, en limite de commune, détenant une bonne accessibilité et une zone de chalandise s'étendant sur Antony





trois zones d'activités économiques qui forment un pôle en entrée de ville, au Sud-Est, sur une superficie globale de 17 ha

la ZA des Gâtines au pied du massif boisé qui accueille un centre de congrès du groupe Crédit Mutuel

des ZA qui regroupent plus de 120 entreprises diverses

la ZA des Petits Ruisseaux fait face à un problème de vieillissement et de vacance importante





Déplacements : Accessibilité routière



Une proximité avec des axes routiers majeurs : A86, RN118, A6, qui offrent une bonne accessibilité avec :

- Paris à 15 km
- l'aéroport d'Orly à 12 km
- Evry, la préfecture du Département
- Versailles, la préfecture des Yvelines

Mais des axes qui supportent des trafics très denses



Déplacements :

Transports en commun

21% des actifs verriérois utilisent les TC comme mode de déplacement domicile/travail, ce qui est inférieur au département avec 27%

une proximité avec 3 gares RER et une gare TGV (Massy) qui offrent une connexion avec Paris entre 20 et 35 min via les RER C ou B, Un temps de parcours à pied assez long pour accéder aux gares de Massy - Verrières et Igny

un rabattement principalement sur la gare d'Antony (RER B) du fait :

- d'une meilleure accessibilité en bus de meilleures fréquences du RER
- de temps de trajet du RER plus court

3 lignes de bus permettent aux verriérois d'accéder aux gares RER et au métro L13 :

- 2 lignes RATP mais de faible fréquence pour la ligne 294
- 1 ligne paladin

1 ligne du réseau de bus Paladin affectée exclusivement aux scolaires





Déplacements : Autolib

implantation de 3 stations autolib pour offrir aux verriérois un mode de déplacement alternatif

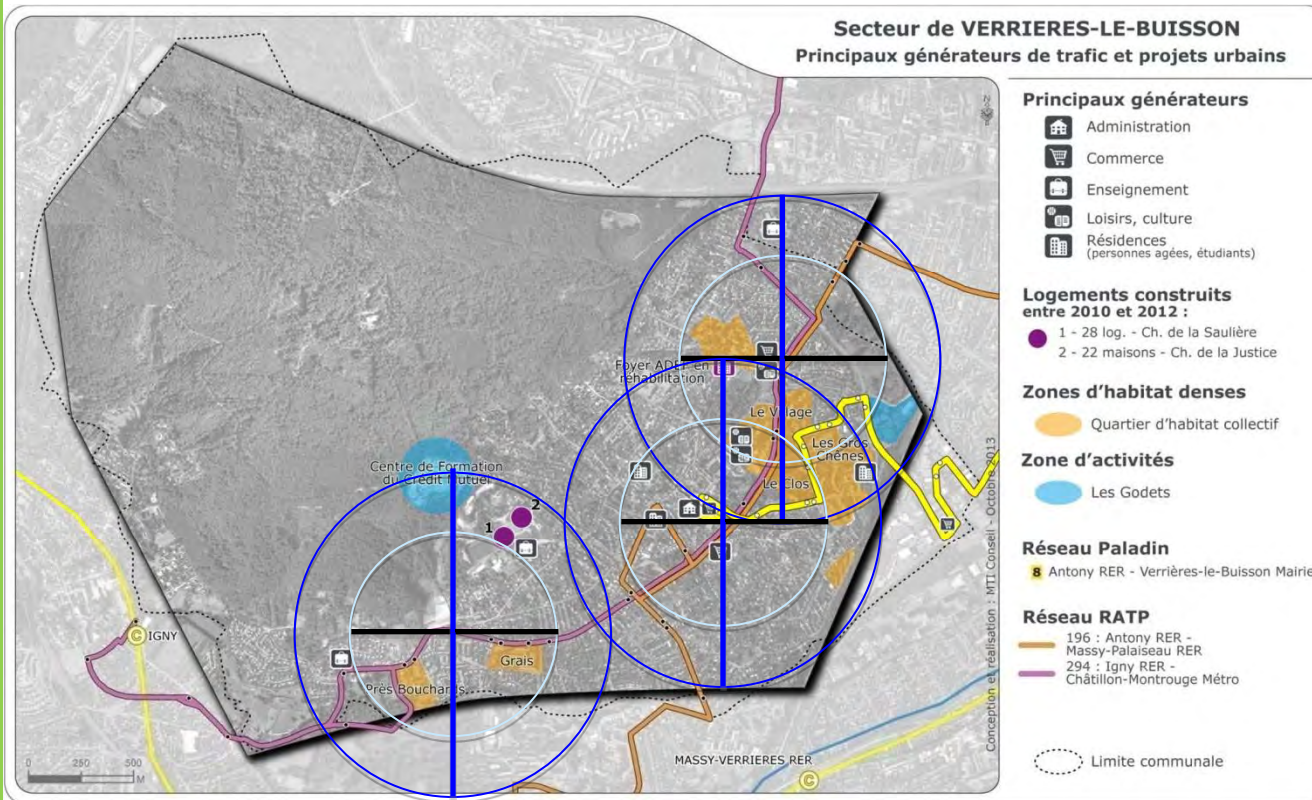
en limite du centre ville : avenue Foch près de la Poste avec 6 voitures

dans une zone d'habitat dense avec un pôle commercial : aux Prés-Hauts avec 5 voitures

aux Prés-Bouchards au niveau de la pharmacie avec 6 voitures

un dispositif qui permet de compléter des bornes de chargement pour tiers et celles installées au parking de l'Hôtel de Ville

Secteur de VERRIERES-LE-BUISSON
Principaux générateurs de trafic et projets urbains

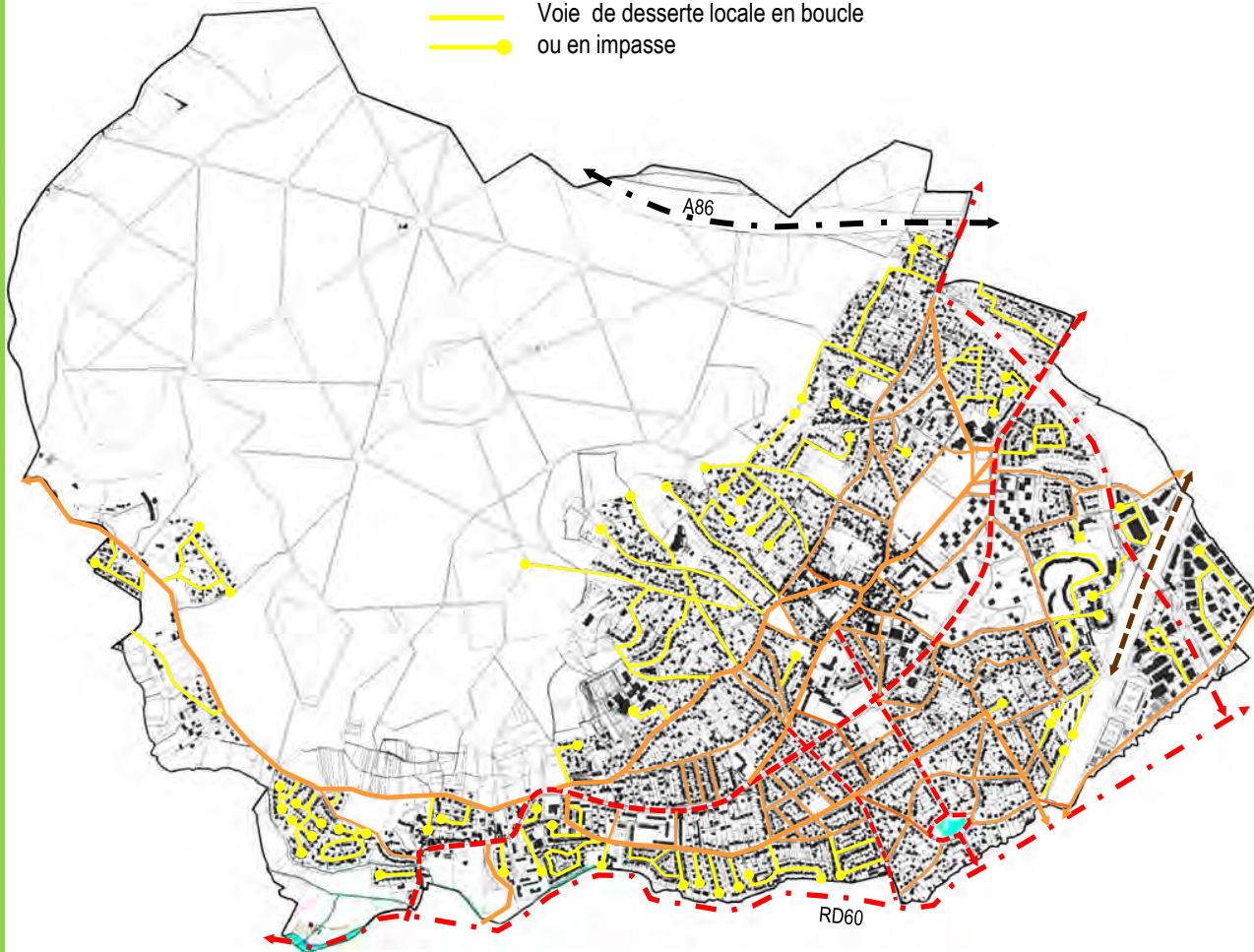




Déplacements :

Structure viaire

- Voie intercommunale structurante
- Voie communale structurante
- Voie secondaire
- Voie de desserte locale en boucle ou en impasse



une voie intercommunale structurante qui longe la commune : la RD 60 et qui capte les flux de transit

un axe majeur composé du Bd M. Foch / rue E. d'Orves, qui joue un rôle structurant au sein de la commune : c'est la colonne vertébrale où se greffent les autres voies principales et qui se raccorde à la RD60

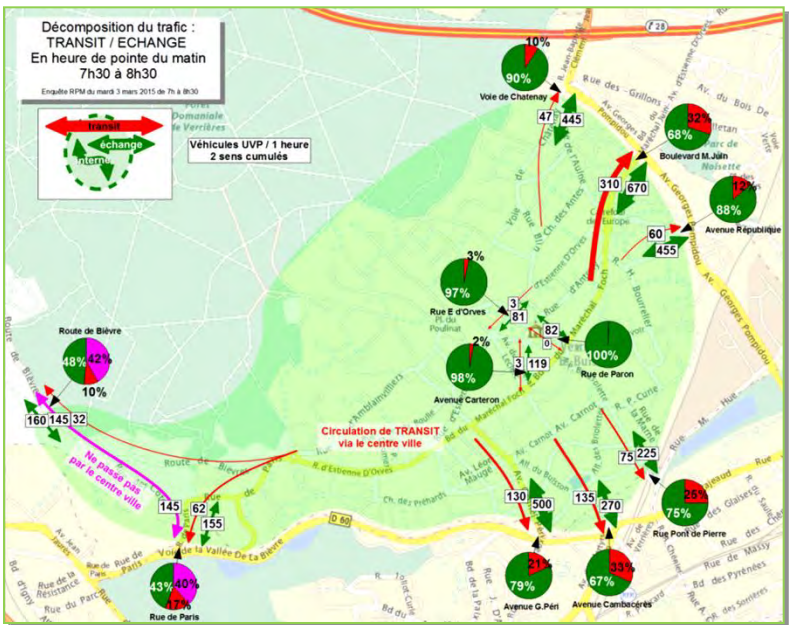
une trame viaire rendue complexe par une sinuosité des parcours, des gabarits de voies étroites et des sens uniques

un réseau tertiaire composé de nombreuses voies en impasse qui ferment les secteurs sur eux-mêmes tant sur les zones d'habitat collectif que sur les zones pavillonnaires



Déplacements :

Structure viaire - trafic



65% des actifs verriérois utilisent la voiture comme mode de déplacement domicile / travail, ce qui est supérieur au département avec 61%

le trafic de transit ne représente que 20% à 30% maximum de part du trafic cumulé de la commune (transit + échange + interne)

430 véhicules transitent à travers la commune en heure de pointe du matin contre 250 en heure de pointe du soir

un trafic de transit quasiment inexistant dans le cœur de ville : à peine 2% en heure de pointe

c'est l'axe Foch - Juin qui est privilégié comme axe de transit et non les voies du tissu pavillonnaire : env. 10 000 veh/j

la circulation est globalement fluide dans la commune, hormis aux carrefours à feux en périphérie nord

respect de la limitation de vitesse en raison de nombreux aménagements de ralentisseurs de voirie





Déplacements : Stationnement

89% des ménages verriérois sont motorisés et plus de 46% possèdent 2 voitures ou plus contre 35% pour le département

80% des résidences principales possèdent un emplacement réservé au stationnement, soit 4923, c'est supérieur au département, 71% Mais certaines voies sont saturées par un stationnement résidentiel « sauvage »

une offre de stationnement public en centre ville globalement satisfaisante avec plus de 530 places

une partie de cette offre est réglementée avec une zone bleue pour favoriser le stationnement de courte durée

le parking souterrain de la mairie n'est pas utilisé au maximum de ses capacités sauf les jours de marché

tous les équipements publics d'envergures sont équipés de parkings qui répondent aux besoins



Forêt Domaniale de Verrières





Déplacements :

Liaisons douces

de nombreux cheminements piétons en centre-ville, en particulier aux abords des établissements scolaires

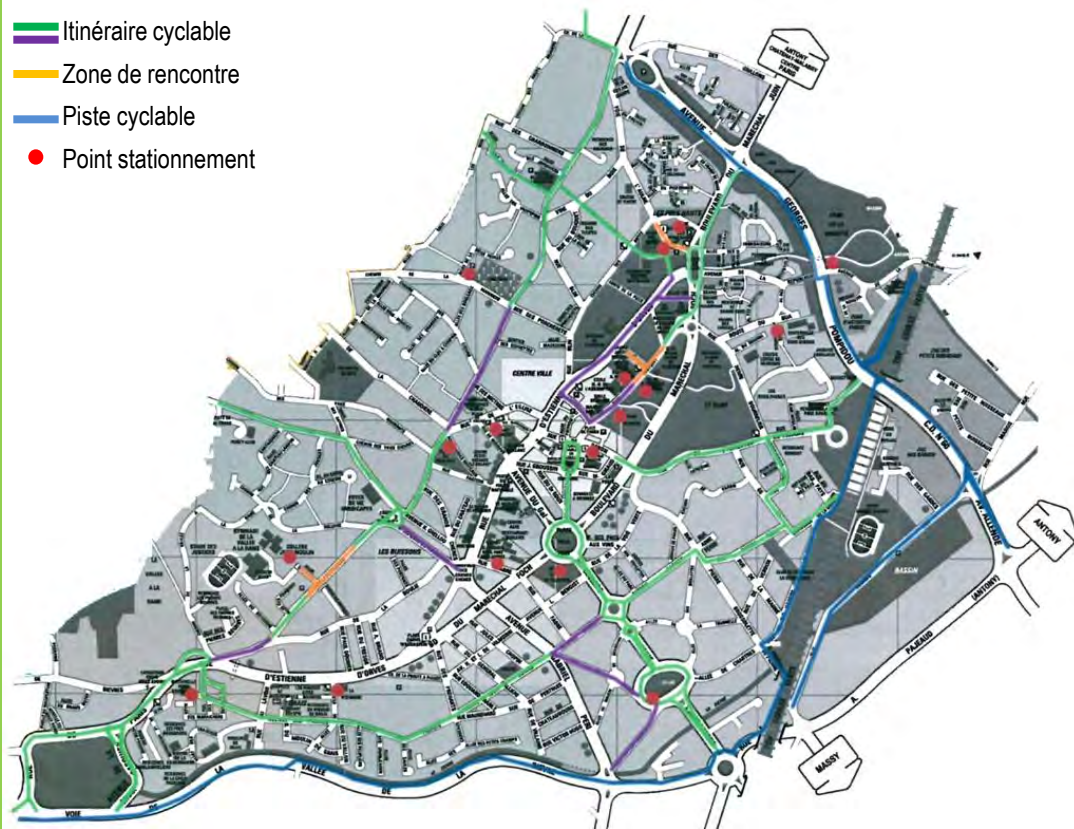
des cheminements piétons, bien dimensionnés et sécurisés, le long du Bd Foch pour les déposes à pieds des enfants à l'école

peu de déplacements d'usage à vélos pendant les périodes de pointe de circulation

un plan vélo depuis 2012 qui a permis de densifier le réseau des itinéraires qui combine des zones de rencontre dans des secteurs fortement piétons, des marquages au sol et des pistes cyclables, inscrites au PDUIF

installation de nombreux points de stationnement vélos : 17 au total, qui desservent les différentes polarités de la ville

un réseau de chemins très développé au sein de la forêt de Verrières favorisant les déplacements de loisirs tant piétons que cycles et la promenade le long de la Bièvre





Extrait de la carte de destination du SDRIF 2030 pour Verrières



Le Schéma Directeur de la Région Île-de-France :

1/2 du territoire en secteur d'espaces boisés

une continuité dont la vocation est une liaison verte entre la forêt de Verrières et la rigole de Favreuse

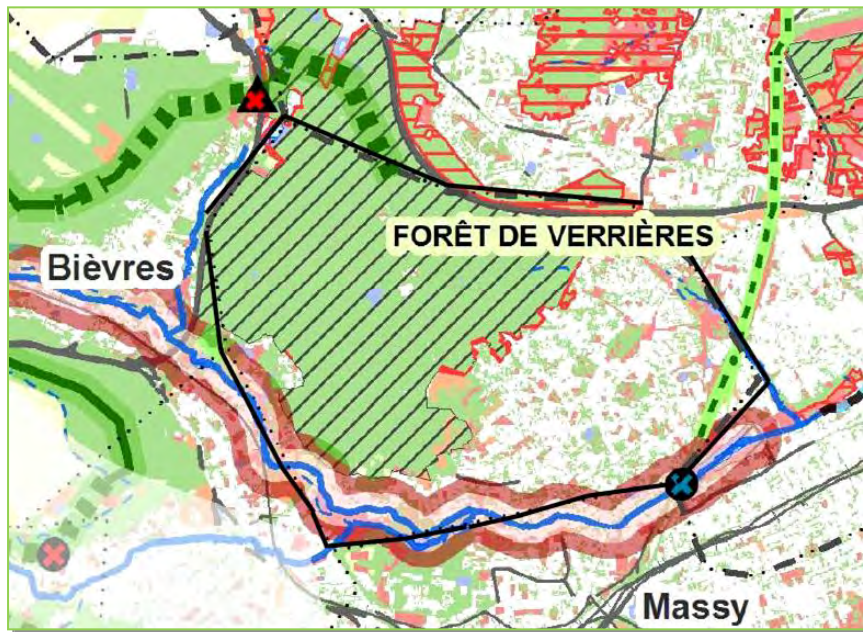
3/4 du territoire urbain dans les espaces urbanisés à optimiser

1/4 du territoire urbain dans les quartiers à densifier à proximité des gares



augmentation minimale de 15% de la densité humaine et de la densité moyenne des espaces d'habitat

Carte des composantes de la trame verte et bleue
Secteur de Verrières



Le Plan de Déplacements Urbains de l'Île-de-France

normes de stationnement vélos dans les constructions nouvelles à prendre en compte dans le règlement du P.L.U.

normes pour les véhicules motorisés à prendre en compte dans le règlement du P.L.U.

Le Schéma Régional Climat Air Énergie d'Île-de-France Le Schéma Régional Éolien

Verrières se situe dans une zone défavorable à l'implantation d'éolienne

Le Schéma Régional de Cohérence Écologique d'Île-de-France

La forêt de Verrières, un réservoir de biodiversité à préserver

La vallée de la Bièvre, un corridor alluvial multitrames à préserver

La coulée verte le long de la voie ferrée, un corridor de la sous trame herbacée à protéger



Enjeux





Thématique Environnement

- Maintenir les protections règlementaires sur les espaces naturels protégés
- Protéger les corridors écologiques reliant les trames verte et bleue
- Poursuivre la mise en valeur de la Vallée à la Dame et du coteau des Rinsolles notamment à travers les activités agropastorales
- Poursuivre la restauration écologique du lac Cambacérès, tant du point de vue de sa qualité paysagère que de sa qualité de l'eau
- Conforter les espaces verts au sein du tissu urbain comme lieux d'échange, de détente et de loisirs
- Préserver la prégnance du végétal au sein de l'habitat individuel
- Prendre en compte les nuisances sonores et les risques naturels d'inondation dans le développement urbain



Thématique Habitat

- Diversifier l'offre nouvelle de logements pour répondre à l'évolution de la structure de la population : une diminution de la taille des ménages
- Soutenir la construction de logements sociaux pour atteindre un taux de 25% afin de répondre aux objectifs de la loi « Duflot »
- Poursuivre la répartition équilibrée de l'habitat social sur la commune
- Poursuivre l'accession au parc social des personnes seules et des plus jeunes
- Répondre aux objectifs de densité humaine et de bâti du SDRIF
- Encadrer et accompagner règlementairement la densification du tissu urbain
- Préserver le patrimoine bâti identitaire et de caractère de la commune



Thématique Équipements

- Maintenir le bon niveau de services et de prestations des équipements publics existants
- Poursuivre la politique de modernisation des équipements publics
- Favoriser l'amélioration de la performance énergétique de certains bâtiments publics
- Poursuivre les travaux pour permettre une bonne accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite



Thématique Déplacements et structure viaire

- Inciter le transfert de la circulation de transit sur l'avenue Pompidou et la RD60
- Poursuivre la rénovation de voies communales
- Maintenir les liaisons de transports en commun vers les gares de rabattement structurantes
- Poursuivre le développement de la pratique du vélo et des circulations douces piétonnes comme mode de déplacement d'usage en sécurisant au maximum les parcours



Thématique Dynamisme économique

- Préserver règlementairement le tissu commercial du centre ville et les polarités commerciales
- Engager une réflexion sur le devenir de la ZA des petits Ruisseaux
- Répondre aux objectifs du SDRIF de mixité habitat / emploi en soutenant la création d'entreprises
- Participer à l'ancrage de l'emploi local avec le développement de l'emploi à domicile et le télétravail grâce notamment au déploiement de la fibre